

RESIDENCE DU RUANDA
Territoire de Ruhengeri
N° 30/FIN
1 ANNEXE

Ruhengeri le 21 Janvier 44

OBJET:
demande licence Mod.G.

Monsieur le Résident;

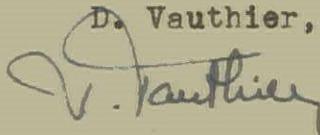
J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, une demande de renouvellement émanant de Pyare lall Mohindra; tendant à obtenir une licence Modèle G pour la vente de la bière au détail aux indigènes.

Jusqu'à présent, le commerçant PYARE LALL MOHINDRA n'a été condamné pour infraction à la législation sur les boissons alcooliques; j'émetts donc un avis favorable à la demande de ce commerçant.

En vertu de l'art. 9 du Décret du 23 juillet 1942 je vous envoie la demande de Pyare lall Mohindra.

L'Administrateur Territorial

D. Vauthier,



A Monsieur le Résident du RUANDA à KIGALI

Ruhengeri



13377